



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne



COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL Bureau du Grand Conseil

Présidence du Grand Conseil

Suite à la démission de M. Yves Ravenel, qui quitte avec effet immédiat ses fonctions de Président du Grand Conseil et de député, le Bureau du Grand Conseil salue sa décision de faire primer l'intérêt des institutions, permettant ainsi au Grand Conseil de continuer à fonctionner sans crise majeure.

Conformément à l'article 22, alinéa 7 de la loi sur le Grand Conseil, la 1^{re} Vice-Présidente, Mme Sonya Butera, exercera la charge présidentielle ad intérim jusqu'au terme de l'année parlementaire, soit jusqu'au 30 juin 2020. Pour ce faire, elle pourra compter sur l'appui de la 2^{ème} Vice-Présidente, Mme Laurence Cretegny. Cette procédure ne requiert pas d'élection par le Grand Conseil, Mmes Butera et Cretegny conservant respectivement leur titre de 1^{re} et 2^{ème} Vice-Présidentes. Un membre du Bureau sera prochainement élu en remplacement de M. Ravenel.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 janvier 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Igor Santucci, secrétaire général du Grand Conseil